# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## politique de la recherche

Question écrite n° 33111

### Texte de la question

M. Francis Hillmeyer attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies sur l'avenir incertain de la recherche française qui se plaint amèrement et publiquement d'un grave manque de crédits et lance une pétition des plus hautes autorités de la recherche pour attirer l'attention sur cette situation. La recherche en panne, cela signifierait l'économie française bientôt en panne elle aussi, la fuite des cerveaux et la dépréciation de notre aura scientifique. Il lui demande quels sont les moyens de redonner confiance à la recherche française.

### Texte de la réponse

La France consacre aujourd'hui environ 2,2 % du PIB à la recherche. Avec près de 1 % du PIB, elle est l'un des pays d'Europe qui consacrent le plus de moyens à sa recherche publique. En revanche, avec 1,2 % du PIB, la contribution de la recherche privée à l'effort de recherche national reste insuffisante en France en comparaison de la situation d'autres pays. Le Gouvernement a donc pris des mesures vigoureuses pour relancer l'investissement des entreprises dans la recherche, aider les chercheurs à créer leur entreprise ou les laboratoires à accueillir les jeunes pousses innovantes. Un nouveau fonds, alimenté dès 2004 par 150 millions d'euros, issus des produits des privatisations, contribuera à la création de fondations en vue d'une mobilisation du mécénat en faveur des activités scientifiques, à l'instar de ce qui existe à grande échelle dans d'autres pays. Mais cette politique de dynamisation de la recherche privée ne signifie nullement un désengagement de l'État sur le secteur de la recherche publique. Dans ce domaine, le Gouvernement entend au contraire garantir le maintien du fort potentiel de recherche des organismes publics. Après les régulations budgétaires dont ont fait l'objet en 2002 et 2003 les crédits de la recherche dans le cadre des mesures nécessaires que le Gouvernement a été conduit à prendre pour restaurer l'équilibre des finances publiques dans un contexte économique difficile, les crédits votés en loi de finances, crédits abondés en gestion par le versement sur 2004 de la totalité des crédits non versés en 2002, permettront de maintenir les dépenses des laboratoires des organismes publics de recherche au point haut qu'elles ont atteint en 2002 : c'est le cas, par exemple, pour le plus grand d'entre eux, le CNRS. Les récents développements témoignent de la volonté du Gouvernement de donner à la recherche française les moyens de ses ambitions. Des propositions en ce sens seront soumises au Parlement d'ici à la fin de l'année dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation sur la recherche.

### Données clés

**Auteur :** M. Francis Hillmeyer
**Circonscription :** Haut-Rhin (6e circonscription) - Union pour la Démocratie Française
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 33111
**Rubrique :** Recherche
**Ministère interrogé :** recherche
**Ministère attributaire :** recherche

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE33111

## Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 3 février 2004, page 805
**Réponse publiée le :** 25 mai 2004, page 3863